

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

AMENDEMENT

N ° CF180

présenté par

M. Pupponi, M. Castellani, Mme Pinel, M. Charles de Courson, M. El Guerrab et
M. Philippe Vigier

ARTICLE 79 BIS B

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.